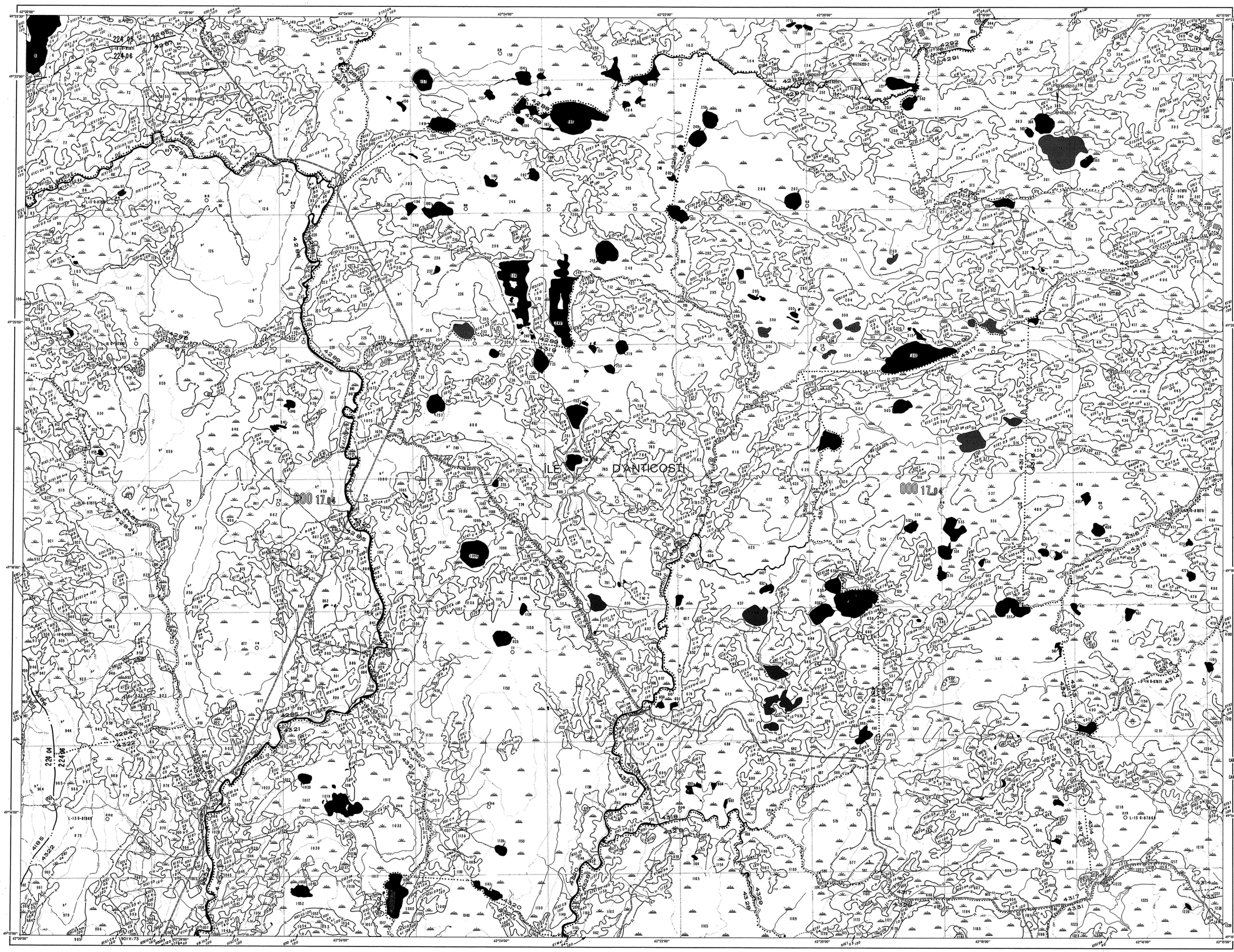

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à épinette noire et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze (larix)
— à pruche
— à cèdre
— à pin blanc
Pessière
— (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à pruche
— à épinette noire et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à épinette noire et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à mélèze
— (plantation de sapin bouvier)
Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec épinette noire et/ou pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à épinette noire et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze sibérien)
— (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau jaune
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec pin rouge
Peuplier faux-tremble
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec sapin ou rouge
— — avec épinette
Frênes rouge résineux
Frênes résineux
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station riche

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— à d'essences intolérantes
— à d'essences tolérantes
— à d'essences tolérantes (plantation)
Bouleaux à bouleaux blanc et/ou bouleaux gris
— à bouleau jaune
Peupliers
Chênes rouge
Chênes
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à peuplier
— à d'autres feuillus intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érables à sucre
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autoroute

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bandes
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement
⊖ 16 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne) : Pourcentage de tiges inférieures à 30 cm de diamètre dépassant 50 % du total des tiges.
Vieux inéquienne : Pourcentage de tiges inférieures à 30 cm de diamètre dépassant 50 % du total des tiges.
Pourcentage de tiges inférieures à 30 cm de diamètre inférieur à 50 % du total des tiges.
Autres peuplements : majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 70%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 60 %	°
Forte	61 à 90 %	°
Abrupte	91 % et plus	°

Superficie entourée de pentes ≥ 5 % : °

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 18 D C3 D2 m C1 — définition, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences

R C5 c 6 B D1 — classe de pente, classe d'âge, classe de l'origine, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE : [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /2/ 88
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 9
Unité de gestion : 96
Unité d'aménagement : 1
Unité de sondage : 1
000 17.04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique : 22406*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité : 9700
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Porcelle : 431S *
Région écologique : 10a *
Municipalité régionale de comté : M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est divisée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-E-10	12-E-9		
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-E-7	12-E-8	12-F-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-E-2	12-E-1	12-F-4	

12 E/8 S. O.

ÎLE D'ANTICOSTI